

Je ne retarderai pas plus longtemps les travaux du comité. Nous n'avons pas trop de griefs à formuler pour ce qui est de notre politique d'immigration, bien qu'elle puisse être améliorée à certains égards. Sans doute convient-il, en pareille matière, de procéder avec prudence, mais on a peut-être poussé la prudence trop loin à certains égards. Au cours de l'étude des diverses affectations, nous obtiendrons sans doute d'autres renseignements; nous formulerons alors nos opinions sur les points en cause.

M. Riley: Monsieur le président, tout d'abord, je tiens à féliciter le ministre et les fonctionnaires de son ministère de la façon raisonnable et pratique dont ils ont mis à exécution le programme d'immigration du Gouvernement.

M. Fulton: Quel est ce programme? Le savez-vous?

M. Riley: Je vois que l'honorable représentant de Kamloops veut prononcer un autre discours. Il pourra continuer lorsque j'aurai fini.

M. Fulton: Je veux écouter le vôtre.

M. Riley: Je suis certain que vous l'écoutez avec plaisir et vous apprendrez peut-être quelque chose.

M. Fulton: Je suis toujours bien disposé.

M. Riley: Je veux signaler au ministre, toutefois, quelques problèmes qui ont suscité en moi un peu d'inquiétude. J'ai été témoin récemment d'un incident auquel se trouvait mêlé un de ces Canadiens nouveaux ou stagiaires. Il est venu au pays en qualité de domestique et se trouvait chez un de mes amis où il y avait plusieurs enfants. Ces nouveaux Canadiens, en particulier les plus jeunes, ont été souvent endoctrinés et ont adopté un mode de vie qui est différent du nôtre. Même s'ils sont impatients de venir dans notre pays et de s'adapter à notre mode de vie, il leur reste néanmoins une certaine tournure d'esprit qui n'est pas strictement conforme à la tournure d'esprit canadienne.

Dans le cas qui nous occupe cette jeune personne, employée dans la maison en qualité de domestique, a formulé des comparaisons entre le chef de l'État d'où elle venait et notre propre souverain. C'est compréhensible si on songe au respect qu'on lui avait inculqué pour le chef de son État d'origine. Mais ce qui pouvait paraître sérieux c'est qu'au bout de quelques mois de séjour seulement, elle songeait à devenir institutrice dans une de nos écoles, dès qu'elle aurait mieux appris notre langue. Ce n'est peut-être pas un problème dont la solution

appartient au ministre ou à ses services, mais je crois vraiment qu'il y a risque que ces Canadiens nouveaux ou stagiaires entrent chez nous dans l'enseignement avant d'être bien au fait de notre conception de la démocratie. C'est dire à quel point il faut rappeler la prudence aux commissions scolaires, aux municipalités ou aux provinces qui peuvent servir de bureaux d'embauchage.

Le ministre a consigné hier soir au compte rendu un tableau montrant la destination des nouveaux Canadiens arrivant chez nous. Cela signale un nouveau problème. Je note que des 164,498 immigrants admis l'an dernier, 790 seulement voulaient s'établir au Nouveau-Brunswick. Le ministre me permettra de lui dire que, par l'entremise de ses services, il devrait essayer de favoriser une répartition plus égale des nouveaux Canadiens. Nous du Nouveau-Brunswick, ce qui nous préoccupe ce n'est pas tant de faire venir des travailleurs que des gens qui pourront développer nos terres et qui pourront s'intégrer aux divers secteurs de notre population sans compromettre l'économie générale de la province. Voilà une considération sur laquelle il convient de s'arrêter car nous avons besoin de gens comme il faut dans la province du Nouveau-Brunswick. Il me semble que les fonctionnaires du ministère de l'Immigration pourraient, sans trop d'effort, encourager certains de ces immigrants à venir s'établir dans notre partie du pays.

Lorsque ces gens arrivent au Canada, ils sont déjà persuadés à l'avance que le seul endroit où ils puissent se tirer d'affaire c'est à l'ouest de la frontière sud-est de la province de Québec. Ce n'est certes pas le cas. On pourrait, je crois, signaler aux immigrants que ceux d'entre eux qui se sont établis dans les provinces Maritimes se sont très bien adaptés à notre structure sociale et économique et que, sauf quelques exceptions, ils se débrouillent très bien dans ce nouveau pays.

J'aimerais également signaler au ministre que nous avons dans le centre maritime de Saint-Jean un nouveau centre d'immigration dont on dit en général, non seulement au pays mais partout sur le continent,—et peut-être pouvons-nous étendre la comparaison à plusieurs pays du Commonwealth qui encouragent l'immigration à l'heure actuelle,—qu'il ne le cède à aucun autre sur le continent. Ce n'est certainement pas le plus grand mais il est aménagé de telle sorte qu'il peut s'occuper d'un grand nombre d'immigrants. Or, on ne fait pas appel à ce service comme il conviendrait. Pendant tout l'été, ce bureau reste à peu près sans personnel. Il n'y a